

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 2016-538 RELATIF AUX VOIES DE CIRCULATION

**AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Shefford tenue le 7 février 2017, le conseil municipal a adopté le règlement no 2016-538 intitulé « *Règlement relatif aux voies de circulation* ».

Ce règlement a pour but de doter la Municipalité d'un règlement régissant la gestion et la construction des voies de circulation.

Le règlement peut être consulté à la Mairie au 245, chemin Picard, Shefford, aux heures ordinaires de bureau.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait à Shefford, ce 9 février 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma



Sylvie Gougeon